



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT HIVER 2018



Avec le soutien de la CAF

Pour les enfants âgés de 3 à 11 ans révolus

Du lundi 26 février au vendredi 2 mars 2018

THEME : L'ESPACE

FORFAIT A LA SEMAINE DE 5 JOURS

	Du 26/02 au 02/03	
	SANS REPAS	AVEC REPAS
Enfants de VERTON	38€	53€
Enfants non résidents Verton	60€	75€
Accueil échelonné / Départ progressif	1 € le ticket par temps de garderie	

La pratique d'une tarification modulée est proposée comme suit :

- 10% de réduction à partir du 2^{ème} enfant vertonnois sur sa part à charge.
- 10% de réduction pour les personnes relevant des minima sociaux (RSA, Allocation Adulte Handicapé, Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique) sur sa part à charge, sur leur demande et production d'un justificatif datant de moins d'un mois précédant la date d'inscription.
- Les aides aux temps libres 2018, sous réserve de produire l'imprimé de notification.

Accueil :

Journée avec repas : de 9h00 à 17h00

Journée sans repas : de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Accueil échelonné : 1 euro

Le matin : de 7h45 à 8h55

Départ progressif : 1 euro

Le soir : de 17h05 à 18h15

La priorité est donnée aux enfants dont les parents résident dans la commune de Verton.

Il n'y aura pas d'inscription en dehors des dates prévues et aucune inscription ne sera prise en compte sans les documents dûment complétés.

Les dossiers d'inscriptions seront à retirer en mairie à partir du **Mercredi 10 janvier 2018**

ou

à la même date à télécharger sur le site de la commune : www.verton-village.fr et seront à rendre uniquement

le mercredi 24 janvier de 8H à 12H et 14H à 18H

ou

le jeudi 25 janvier et vendredi 26 janvier de 9H à 11H45 et 14H à 16H

Renseignements Mr DEMAREY Jean-Christophe
Tél.: 06 79 12 69 16 ou par mail clsh.verton@orange.fr